DEMANDES.

O[n] demande une cuisinière expérimentée dans la cuisine de restaurant. Nos 6 et 10 rue Royale.
31août—3f

O[n] demande—Un bon boucher sachant détailler de la viande. Il trouvera de l'emploi et sérieux. Le No 56 rue des Français. On exigera de bonnes références.
29 sept—3f

PAR LE CŒUR.

A louer—A partir du 1er octobre, la maison No 111 rue de la Douane, entre Royale et Bourbon. S'adresser à Elmore Dufour, chambre 5 Galliez Court, 11 rue Carondelet.
31 août—

A louer—Premier et Second étage de la maison coin Ste-Anne et Royale. S'adresser à A. Mangin, Nos. 73 Ste-Anne.
31 août—3f

A VENDRE.

Propriétés à vendre.—No 269 rue Ursulines, No 253 rue St. Claude, No 338 rue Derbigny, No 134 rue Union. Une ferme rue de Gentilly, rue Galvez. Un échangera pour une propriété de ville, on que l'on vendra à longs termes. S'adresser à A. DESCOUCET, No. 18, rue Orléans, de 9 à 10 heures.
31 août—31, 3, 7 sept

A vendre.—La belle et confortable propriété No 76, Dumaine, entre Royale et Bourbon. S'adresser à F. La Basque. 97, Passage de la Bourse, près Conti. 23 août—15f

A vendre.—Une belle et vaste résidence cottage avec grand corridor au centre, ouverture sur les côtés, jardin, etc., située No 98 rue Champs-Elysées presque en face de la Place Washington. S'adresser à G. J. Lanaux, 73 rue Decatur. 17 août—15 f

A vendre.—En totalité ou en partie, l'habitation "Orléans" située sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 6 milles au-dessus d'Algier avec environ 45 arpents de face au fleuve sur 40 de profondeur. S'adresser à G. A. Lanaux, 73 rue Decatur.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux bois, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*
29 avril

GODCHAUX

—MARCHAND DE—

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice à commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

Avec le plus grand soin.

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent!

16 juil—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Or.éans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente. ..

Sur les risques d'incendie	$255,251 26
Sur les risques maritimes	17,981 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai. 1884	$222,248 98
Primes payées—	
Sur les risques d'incendie	$105,667 03
Sur les risques maritimes	6,853 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et primes remboursées	21,137 18—$155, 8 9[illegible]
Profits	$66,941 99
La Compagnie a l'actif suivant:	
Immeubles	$247,045 88
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et recte ce, le des livres de la Compagnie.

G. W. MOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

État de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16è jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOS A SHAKESPEARE
D. FATIO, JNO A. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS. LAFFITE, R. W. TAYLOR.
17 juin—

Compagnie d'Assurance du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, contre les risques d'incendie

W. R. LYMAN ..... Président
CHAS. H. DOLSEN ..... Vice-Président
CHAS. E. RICE ..... Secrétaire

Directeurs:

Samuel H. Kennedy, Philip Morsime
Victor Meyer, Joseph Bowling
W. B. Conger, S. Hernsheim
Gustave W. Bentell, Edgar Salle
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
D. Markland, Harry Jones
Lucien Beidry, A. H. Steward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Rush N. D. Benjamin
John Calder, R. F. W. Beehman
S. C. Coulon, Wm Garig,
W. C. Phelps John D. Fisher
M. Gillig, A. Rosenfeld.
Wm R. Lyman, O. E. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 jui 1 an, v et c

Compagnie d'Assurances de LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Succès: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DTLVAILLE
RODOLPH WORSTE.

Cette Compagnie a été fondée e 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurance connue! Capital Equitbles. Brévetée pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Sa mécanique de sûreté, ses instruments à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont hautement garantis. J'offre ces Pianos à un prix exceptionnellement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

1284—

Briqueterie des Planteurs.

Briques en expédition par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 197 de la "Mechanics' Dealers' & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 post de Gretna.

A. D. HARVEY, propriétaire

Bandages Herniaires, Brayelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction, sous tous les rapports.
25avril—6d1 an

BODLEY BROTHERS

Quartier-général de Voitures.

70, 72, 74 rue St-Charles.

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à canons, charrettes à canons à 2 et 4 mulets, charrettes à bœufs, &c. pour orgs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à ris, petites charrettes de toutes dimensions, rals, jantes, brancards, colliers de chevaux malléables, pour voitures, graisse pour essieux moyeux. Nous appelons l'attention sur nos graisses douces, nos moyens forgés à froid et à tous les fermers, autres dessins à nos charrettes et wagons, le plus nouveau et le plus approuvé. Nous avons aussi fabriqué dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et réexpédions aux plus fortes demandes.
12mai—1an

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR.

mars—1an Nlle-Orléans,

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and especially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

For annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

For annum, $3; six months, $1
Three months, 75 cents.

L.S.L.

QUE TOUT

—LE—

MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui ait eu un Etat sit été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE I,

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 9 SEPTEMBRE 1884

Le tirage ainsi que toutes autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE. ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000.....	25,000
1 Lot de	10,000.....	10,000
2 Lots de	5,000.....	10,000
5 Lots de	2,000.....	10,000
10 Lots de	1,000.....	10,000
20 Lots de	500.....	10,000
100 Lots de	200.....	20,000
200 Lots de	100.....	20,000
400 Lots de	50.....	20,000
1,000 Lots de	25.....	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf nuites restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit..... 6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf nuites restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit..... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf nuites restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..... 2,250

1,967 Lots se montant à..... $265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'as rance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier. $5 ; Fractions—

Cinquièmes en proportion.

A vendre à tous les bureaux de agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

Loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remisse par Postal Note à l'ordre de l'American Express Company de New York, ou traite sur la New-York Exchange.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enregistrées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les commandes de $5 ou plus.)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres d'enregistrées et faire mandats-poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank.

Nlle-Orléans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

John G. Wire vs. P. J. Tyrrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,396—Etat de la plainte ci-dessus. Il est ordonné que l'huissier de cette Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 13 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec les bâtisse, etc., situé en cette ville, dans le Premier District, dans l'Isle borné par les rues Canal, White, Dupré et Gascoyet, désigné par le No 1 sur un plan du dit Ilet par J. Reizenstein, voyer, en date du 28 octobre 1876, déposé pour référence au l'étude de M. Gernon, notaire, d'après lequel le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue du Canal sur quatre-vingts pieds de profondeur et de fag de à la rue Dupré, entre lignes parallèles, formant l'angle de la rue Canal et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26août—28 sept 9 16 23 27

James Fahey vs Veuve Jean Bachino et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,616—Il est ordonné par un writ de saisie-exécution à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 6 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro treize, quatorze, quinze seize et dix-sept de l'Ilet numéro trente-quatre, compris entre les rues Pauger, Magazine, Kerlerec et Dufossat, et mesurant comme soit, à savoir: Le lot numéro treize mesurant trente pieds front sur la rue Pauger sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro quatorze mesurant trente pieds front sur la rue Pauger sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros quinze, seize, dix-sept et dix-huit mesurant chacun trente pieds de face à la rue Pauger, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
2 sept—2, 9, 10, 23, 30—oct 3, 4.

Succession de J. L. Nevers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 11,844—Il est ordonné par writ de vente à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 13 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme étant le numéro quarante-deux, borné à l'Avenue Broadway, par une ligne parallèle à la rue Gravier et Walnut, mesurant trente pieds de face sur l'Avenue Broadway et sur la rue Chesnut, et deux cent quarante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot numéro étant connu sous le nom de lot numéro quarante-deux de la subdivision faite par J. A. Difficult, voyer, en date du 17 juillet 1872 et annexé à un acte passé pardevant Chas. R. Sinnat, notaire en cette ville, prétendant être en vente faite par Adèle Poirier à Christian Roselius, le 5ème jour de septembre 1872, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qu'y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
22 août—22 29—5, 12, 19 23 sept

Pierre Taple, James F. Guinault, subrogé, vs. B. Winther et John Walch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8,134—Il est ordonné par writ de fieri facias contre propriété à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 15 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro six de l'Ilet numéro 613, qui est borné par les rues Pauger, Derbigny, Dupré et Gravier. Le dit lot mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Pauger, sur une profondeur de cent quarante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété de John Walch.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—8, 15, 22, 29—5, 9 sept.

Maxmilian Kunz vs. Garnault Leroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8 638—Il est ordonné par writ de fieri facias à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet numéro trente et un, borné par la rue Prieur, Johnson, Canal et Jackson, et désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du premier mai 1840, déposé en l'étude de D. L. McCay, actuellement notaire en cette ville. Les dits lots ensemble mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Prieur sur quarante-huit pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme suit:

Le lot numéro deux, de J. Crusière conformément à un acte passé pardevant A. Duforcant, notaire en cette ville, le quatorzième jour d'avril 1852; et le lot numéro trois, de J. C. Heins, conformément à un acte passé pardevant S. Mahagner, actuellement notaire en cette ville, le quatrième jour de novembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août 29—5, 12, 19, 26 sept

Emile Bonny vs. Mme Cecile Urane, veuve de Michael Cusack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,909.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme étant le numéro quarante deux, borné à l'Avenue Broadway, par une ligne parallèle à la rue Gravier et Walnut mesurant trente pieds de face sur l'Avenue Broadway et sur la rue Chesnut, et deux cent quarante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot numéro étant connu sous le nom de lot numéro quarante-deux de la subdivision faite par J. A. Difficult, voyer, en date du 17 juillet 1872 et annexé à un acte passé pardevant Chas. R. Sinnat, notaire en cette ville, prétendant être en vente faite par Adèle Poirier à Christian Roselius, le 5ème jour de septembre 1872, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qu'y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
22 août—22 29—5, 12, 19 23 sept

Simon E. Darrouzet et Jean F. Dubuisson vs. Mrs. Murphy et James Murphy, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 6630—Il est ordonné par writ de fieri facias contre propriété à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 15 septembre 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la faubourg Livaudais, quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 263, borné par la rue Roffignac, la rue Galvez, la rue Desmoulins, et la rue St. Denis, le dit lot est désigné par le No 10, et forme une grande partie du terrain acquis par Pierre Lanusse, de Pierre Trémoulet, suivant acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, en date du 12 octobre 1847.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété de Mrs. Murphy.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juil—29 août 5, 12, 19 24 30

Benaiah Rent vs. Succession de Thomas de Lacroix et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 11,819 Il est ordonné par writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ilet borné par les rues Gravier, Commune, Philippe et Baronne. Lequel lot forme l'encoignure nord-est des rues Gravier et Philippe, et mesure au pied actuel, vingt pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de cent vingt pieds de face à la rue Philippa, de quatre-vingt pieds et borné dans le fond par une allée de trois pieds de largeur et pour l'usage en commun de dit lot avec les autres lots.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
1 août—1, 8, 15, 22, 29. 2 sept

Emile Bonny vs. Mme Cecile Urane, veuve de Michael Cusack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,909.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme étant le numéro quarante deux, borné à l'Avenue Broadway, par une ligne parallèle à la rue Gravier et Walnut mesurant trente pieds de face sur l'Avenue Broadway et sur la rue Chesnut, et deux cent quarante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot numéro étant connu sous le nom de lot numéro quarante-deux de la subdivision faite par J. A. Difficult, voyer, en date du 17 juillet 1872 et annexé à un acte passé pardevant Chas. R. Sinnat, notaire en cette ville, prétendant être en vente faite par Adèle Poirier à Christian Roselius, le 5ème jour de septembre 1872, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qu'y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
22 août—22 29—5, 12, 19 23 sept

Pierre Taple, James F. Guinault, subrogé, vs. B. Winther et John Walch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8,134—Il est ordonné par writ de fieri facias contre propriété à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 15 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro six de l'Ilet numéro 613, qui est borné par les rues White, Dupré, Commune et Gravier. Le dit lot mesure trente pieds onze pouces de face à la rue White, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété de John Walch.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—8, 15, 22, 29—5, 9 sept.

Maxmilian Kunz vs. Garnault Leroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8 638—Il est ordonné par writ de fieri facias à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet numéro trente et un, borné par les rues Prieur, Johnson, Canal et Jackson, et désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du premier mai 1840, déposé en l'étude de D. L. McCay, actuellement notaire en cette ville. Les dits lots ensemble mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Prieur sur quarante-huit pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, comme suit:

Le lot numéro deux, de J. Crusière conformément à un acte passé pardevant A. Duforcant, notaire en cette ville, le quatorzième jour d'avril 1852; et le lot numéro trois, de J. C. Heins, conformément à un acte passé pardevant S. Mahagner, actuellement notaire en cette ville, le quatrième jour de novembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août 29—5, 12, 19, 26 sept

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Succession de Edwin Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,828—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec les bâtisse, etc., situé en cette ville, dans le Premier District, dans l'Ilet borné par les rues Canal, White, Dupré et Gascoyet, désigné par le No 1 sur un plan du dit Ilet par J. Reizenstein, voyer, en date du 28 octobre 1876, déposé pour référence au l'étude de M. Gernon, notaire, d'après lequel le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue du Canal sur quatre-vingts pieds de profondeur et de fag de à la rue Dupré, entre lignes parallèles, formant l'angle de la rue du Canal et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26août—28 sept 9 16 23 27

Succession de Edwin Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,828—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec les bâtisse, etc., situé en cette ville, dans le Premier District, dans l'Ilet borné par les rues Canal, White, Dupré et Gascoyet, désigné par le No 1 sur un plan du dit Ilet par J. Reizenstein, voyer, en date du 28 octobre 1876, déposé pour référence au l'étude de M. Gernon, notaire, d'après lequel le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue du Canal sur quatre-vingts pieds de profondeur et de fag de à la rue Dupré, entre lignes parallèles, formant l'angle de la rue du Canal et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26août—28 sept 9 16 23 27

James Fahey vs Veuve Jean Bachino et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,616—Il est ordonné par writ de saisie-exécution à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 6 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro six, sept, huit et neuf, du carré numéro trente-huit, borné par les rues Dupré, Commune, Gravier et Derbigny, et mesurant chacun comme suit, le lot numéro huit vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Gravier sur quatre vingt dix pieds de profondeur, le lot numéro sept de même dimension que le lot numéro huit, et le lot numéro six de même dimension que les lots numéros huit et sept, le lot numéro neuf vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Gravier sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout tel que le dit carré numéro trente-huit est connu et désigné sur le plan de la subdivision faite par Barthélemy Lafon, arpenteur, en date du 15 février 1813, déposé en l'étude de T. G. Stark, anciennement notaire en cette ville. Les dits lots numérotés comme suit, à savoir: Les dits lots numérotés et quatre se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur la ligne de la rue Gravier sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent pieds. Les lots numérotés cinq, six, sept et huit se touchent aussi et mesurent chacun trente-le pieds douze et trois, sur un plan dressé par C. A. Hadin, architecte, en date du 11 février 1853, et